

Fête du Travail au Maroc: des avancées importantes et des revendications sociales renouvelées

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 30-04-2010 23:18:10

La classe laborieuse marocaine célèbre cette année la fête du travail dans un climat marqué par la réalisation d'avancées dans le traitement des revendications sociales.

Le 1-er mai sera une occasion renouvelée pour le mouvement ouvrier de médiatiser et mettre en avant ses préoccupations en vue d'améliorer les conditions sociales, matérielles et professionnelles des travailleurs.

Des revendications sociales en pepetuelle évolution

Les principales revendications des ouvriers portent notamment sur les libertés syndicales, l'amélioration des conditions de vie, le respect des dispositions du code du travail et la revalorisation des pensions de retraite.

D'autres revendications s'ajoutent à cette liste en matière notamment de réforme du statut de la fonction publique et de révision de la grille des salaires pour soutenir le pouvoir d'achat.

En dépit d'une conjoncture économique internationale défavorable, le gouvernement affirme avoir honoré ses engagements pris lors des différents rounds du dialogue social, mais la classe ouvrière compte présenter davantage de revendications.

Des réalisations sociales concrètes

Une batterie de mesures a été prise et plusieurs avancées ont été réalisées dans le traitement des dossiers sociaux.

Ainsi, l'enveloppe budgétaire, allouée par le gouvernement à la mise en oeuvres des mesures arrêtées dans le cadre du dialogue social, a atteint 18,916 milliards DH pendant les années 2008 et 2009, avait rappelé, mercredi dernier à Rabat, le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Jamal Rhmani.

Cette enveloppe concerne des actions portant notamment sur la revalorisation des salaires, la réforme de l'impôt sur le revenu (IR), l'augmentation des allocations familiales, la suppression des échelles de rémunération de 1 à 4 et l'augmentation du quota de la promotion interne.

Elle englobe également l'accroissement des retraites minimales dans le secteur public, l'augmentation des subventions attribuées aux syndicats et aux secteurs touchés par la crise économique internationale, ainsi que l'indemnisation sur le travail dans les zones éloignées.

S'ajoutent à cela, l'augmentation de 10% du salaire minimum pour les secteurs de l'industrie et de

l'agriculture, l'augmentation de la valeur des allocations familiales pour atteindre 200 DH et l'élargissement du panier des soins pour englober les soins ambulatoires, à partir du premier février 2010.

Parmi les avancées, figurent encore le relèvement du quota de la promotion interne des fonctionnaires de 22 à 28% entré en vigueur le 1er janvier 2010, et la revalorisation de 20% des montants versés par les caisses du travail en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle avec effet rétroactif à partir de 2008.

La résolution des litiges individuels du travail figure également parmi ces réalisations. Ainsi, selon le ministre qui s'exprimait lors d'une conférence de presse à la veille du 1er mai, 36.729 cas ont été traités en 2009, soit une baisse de 9% par rapport à 2008, et plus de 376 millions DH au titre d'indemnités ont été récupérés au profit des salariés, et 4.668 employés licenciés ont été réintégrés durant la même période.

En ce qui concerne la situation du marché de l'emploi en 2009, il est à rappeler que le taux global d'emploi a connu une hausse de 95.100 postes de travail en 2009, en comparaison avec l'année 2008 et que 113.900 postes ont été créés en 2009, alors que le taux de chômage au niveau national est passé de 9,6% en 2008 à 9,1 en 2009.

Le taux de chômage parmi les diplômés a accusé une baisse, passant de 18,5% en 2008 à 17,2% en 2009.

Dans ce contexte, 15 agences oeuvrant dans le domaine de l'intermédiation dans le recrutement et le travail temporaire ont été autorisées en 2009 contre une seule agence en 2007.

Les études prospectives réalisées sur les besoins du marché de l'emploi au niveau régional ont permis de relever la création de 107.000 postes d'emploi potentiels pendant la période 2010-2012 dans le cadre du programme "Taahil".

Un nouveau round du dialogue social début mai

Le processus du dialogue social sera renforcé par l'organisation le 7 mai prochain d'un nouveau round tripartite entre les trois partenaires (gouvernement, centrales syndicales et patronat) avait annoncé M. Rhmani.

Les principaux points inscrits à l'ordre du jour de ce prochain round consistent notamment, selon le ministre, à l'amélioration du revenu, à travers la réforme du système des salaires, la révision du système de promotion, l'indemnisation sur le travail dans les zones difficiles et éloignées, la révision du statut de la fonction publique, ainsi que les mesures accompagnant l'horaire continu.

M. Rhmani a affirmé que dans le cadre des préparatifs du prochain round du dialogue social, des rencontres de concertation ont été tenues avec les centrales syndicales (8 et 9 avril), et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) (21 avril).

Ces rencontres, a-t-il noté, avaient pour objectif d'aboutir à un consensus sur la méthodologie et les points à inscrire à l'ordre du jour, ainsi que sur les moyens de renforcer les dialogues sectoriels et au niveau des entreprises.

MAPF